



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
Marylise LEON, SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE DE LA CFDT

**N°12**

21 février 2019

## ASSURANCE CHÔMAGE

### Après l'échec de la négociation, les chômeurs ne doivent pas être les grands perdants !

La séance de négociation du 20 février 2019 marque l'arrêt de la négociation sur l'assurance chômage, qui s'était ouverte fin 2018 dans un cadre très contraint exigé par le gouvernement.

Pour la CFDT **le patronat porte une part de responsabilité dans cet échec en refusant de proposer des mesures contraignantes et généralisées** de lutte contre les recours abusifs aux contrats courts.

Pourtant lors de cette négociation, le patronat a bien reconnu qu'il y avait des situations anormales de personnes embauchées avec des contrats courts (moins d'un mois) et très courts (de quelques heures à quelques jours) souvent chez le même employeur. Pour la CFDT **il faut lutter contre cette précarité**. Les dernières propositions des employeurs sur la création d'un fonds mutualisé pour la formation et l'accès à une complémentaire santé ne changeront en aucun cas les comportements des employeurs qui veulent d'abord de l'hyperflexibilité.

Ces mesures sont d'autant plus inacceptables qu'en contrepartie **le patronat demande une baisse de droits des demandeurs d'emploi d'un milliard d'euros par an**.

Dans ce cadre inédit, **la CFDT demande l'organisation d'une réunion tripartite au ministère du travail**. Elle continuera ainsi à défendre les droits des demandeurs d'emploi et la qualité des emplois.

**Les demandeurs d'emploi ne doivent pas être les grands perdants d'une réforme qui serait guidée par la seule recherche d'économies budgétaires**. Le chômage n'est pas un choix et les demandeurs d'emploi doivent donc être indemnisés correctement et être accompagnés vers l'emploi.

C'est ce que la CFDT portera comme ambitions auprès du ministère du travail.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET  
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante